

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale 2017 de l'Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical du 02 Février 2018

Le 02 Février 2018 à 18h15, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale à l'hôpital St Antoine, Bâtiment Robert André (8^{ème} étage), sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 3 Janvier 2018. L'assemblée désigne Mme Edwige CAROFF en qualité de présidente de séance et Mme Florence LOISEAU, en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et représentés, qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 47 membres de l'association sur 119 sont présents et représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . **Rapport moral du Président**
- . **Rapport du Secrétaire Général**
- . **Rapport du Trésorier**
- . **Projets**
- . **Prix de l'adhésion 2019**
- . **Renouvellement et Election des membres du Conseil d'Administration**
- . **Questions diverses**

Pierre DUCELLIER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

1. Rapport moral du Président : Mr Pierre DUCELLIER

« Fier d'être le président de cette association dynamique, groupe très soudé autour d'évènements importants et pleins d'innovations et de renouvelaux.

*L'évènement phare en 2017, la **Journée Professionnelle(JP) du 17 novembre** qui fut un gros succès avec 195 participants grâce à :*

- *Un travail important en amont avec la revue de notre fichier d'envoi, ce qui a permis de faire un mailing à l'ensemble des laboratoires de France ;*
- *Un travail conséquent pour la création des programmes, la conception de la plaquette lors des séminaires.*

*Ceci structure notre association, il est important **de communiquer et de continuer** cette Journée Professionnelle.*

*La Journée Professionnelle est associée pour une première fois à **des ateliers pour la qualifier DPC** :*

A noter le développement des Formations en ½ journée les samedis matin à l'ESTBA (2 samedis en 2017) ceci grâce au groupe DPC.

La formation du samedi 3 février 2017, atelier en lien avec la JP du 17 Novembre 2017 dont les thèmes sont le processus pré- analytique et l'amélioration continue, 12 personnes sont inscrites pour cette matinée.

Le succès de ces matinées est permis également par l'implication des intervenants qui se déplacent sur leur temps libre.

Nous avons été surpris par la dynamique des professionnels, les échanges, par la présence et l'intervention de ces techniciens de laboratoire médical (TLM) qui viennent expliquer leur métier le samedi matin à d'autres techniciens.

*Sur 2017, le projet qui nous tenait à cœur et a permis avec l'appui des ministères et du gouvernement est la constitution d'un **Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical (CNPTLM)** :*

*Nous avons été dans les toutes premières professions à avoir un conseil national qui a pour but de gérer le Développement Professionnel Continu (**DPC**). Idée existante depuis le début de la création de l'association, avec l'ANTAB (ancienne appellation de l'AFTLM), qui était de regrouper et de représenter tous les professionnels, tous les TLM et également d'autres associations de professionnels.*

Avec Myriam DELVIGNE, présidente du CNPTLM et Caroline SCHMITT secrétaire, nous avons constitué une équipe autour de plusieurs associations, AFTLM, association des techniciens en hémostasie (CFTH), des techniciens en cytogénétique (ATC), les techniciens d'Outremer, les instituts de formations (IUT BTS), ces différents acteurs se réunissant tous les 2 mois.

*Notre légitimité par rapport aux instances est reconnue. Nous avons été reçus en novembre par un chargé de mission pour la **reprise des travaux de réingénierie**.*

Ce sont à la fois des actions de terrain en termes de formation, la constitution d'une instance représentative et constructive.

L'AFTLM est également représentée par

- **L'EPBS** : association des techniciens de laboratoire européens avec 2 membres de l'AFTLM (Guillaume LADRANGE et José THARSIS), nous offrons la possibilité de promouvoir des talents et d'être à la hauteur des attentes des autres professionnels TLM,
- **L'IUPARM** : association des professions paramédicales soutenue également par l'AFTLM.

*L'AFTLM a été également présente à Lille par le biais du CNPTLM pour écouter les revendications des TLM qui sont regroupés dans un pôle de plus de 600 professionnels et coordonner avec Lille, **un travail sur la revalorisation de la profession et sa reconnaissance**.*

*Notre travail est **visible** en termes de **formations** et de présentations lors de nos journées professionnelles qui permettent de valoriser des personnes talentueuses, des TLM qui s'investissent et qui mettent en avant notre savoir-faire et notre capacité d'évolution et ceci tout au long de notre carrière.*

La Journée Professionnelle de 2018 se déroulera à Lille sur 2 jours avec des ateliers. Les JP en région nous permettent de nous renouveler et ne pas rester centrés sur les professionnels de l'APHP.

Le programme de cette JP sera défini lors de notre séminaire du 3 février 2018. Ce programme doit être articulé autour de demandes émanant des professionnels TLM. »

2. Rapport du secrétaire général : Mme Karine BERVIN-HONORE

Elle donne la parole à chaque responsable de commissions qui nous dresse leurs bilans. Leurs power points sont consultables sur le cloud.

2.1. Commission HCPP : Haut Conseil des Professions Paramédicales (E. CAROFF, Diapo réalisé par E. PSATOPOULOS)

La liste des membres du HCPP est publiée par arrêté ministériel. Pierre DUCELIER est titulaire, Évelyne PSATOPOULOS et Edwige CAROFF sont suppléantes.

Le HCPP a été créé en 2007, nommé pour 3 ans et est constitué de façon paritaire donc nous avons des syndicats représentatifs de la fonction publique hospitalière et des syndicats de professionnels, un représentant pour chacune des professions paramédicales et un représentant pour les autres professions de santé non médicales., des représentants pour les médecins généralistes et les spécialistes libéraux, les patriciens hospitaliers qui assistent aux réunions avec une voix consultative et un représentant du conseil national de l'ordre des médecins et de chaque ordre des professions paramédicales.

L'ensemble de ces membres se sont réunis une dizaine de fois l'année passée. Ces séances ont lieu au ministère de la santé. La mission est d'avoir une réflexion interprofessionnelle sur les conditions d'exercice des professions paramédicales et sur l'évolution des métiers, sur la coopération entre les professionnels de santé, la répartition des compétences, sur la formation et les diplômes.

A noter : la problématique de la réingénierie des diplômes notamment sur la partie laboratoire, un sujet sur lequel l'association travaille depuis plusieurs années. Les diététiciens ont la même problématique.

Les documents sur les projets de textes de loi sont envoyés avant chaque séance aux membres pour consultation et avis. L'avis sera donné et remonté au ministère de la santé.

Différents thèmes abordés sur 2017 : Examen pour avis de projet d'ordonnance relative à la formation des professionnels de santé, l'harmonisation de la sécurisation, La procédure de reconnaissance de qualification des professionnels obtenue dans un état membre de EU (vote : pour 0, contre 23, abstention 3).

Organisation d'une séance : tous les membres sont présents autour de la table. Une séance est consacrée aux textes liminaires Chacun peut s'exprimer en début de séance. Régulièrement les

organisations syndicales interviennent sur différents thèmes. Ils appuient les demandes de réingénierie, peuvent s'exprimer sur des changements d'organisation dans les professions paramédicales, transfert de compétences, de responsabilité d'un organisme à un autre. Souvent une réponse est donnée chaud par le président du HCPP ou un des membres du cabinet du ministère. L'intérêt de ces textes liminaires est d'être notifiés sur le compte-rendu de séance. Nous avons pu constater que depuis plusieurs années le même sujet revient. Le procès-verbal de la séance précédente étant transmis en amont est validé en début de séance, un examen pour avis des textes présentés par le membre de la DGOS. Ensuite chaque membre présent peut faire part de ses interrogations sur le texte.

Des avis contradictoires peuvent être donnés par les membres des ordres, les représentants syndicaux et les associations professionnelles

Les membres reçoivent à l'entrée 3 petits cartons : rouge, vert et blanc pour voter pour, contre ou abstention.

Autre réunion : Groupe de travail sur le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'enseignement Supérieur) qui a décidé de faire une certification des établissements fournissant des enseignements liés aux professions paramédicales. Effectivement par rapport à une école d'ingénieurs, nous n'avons pas les mêmes problématiques. En partant de notre référentiel, est constaté l'absence d'enseignement de langues étrangères notamment l'anglais avec stage obligatoire à l'étranger, par exemple.

2.2. Commission IUPARM (Didier PRUDENT)

Bilan 2017 : 2 réunions, la 3ème étant annulée,

Les réunions de l'IUPARM se cantonnent à faire l'actualité sur les différentes professions représentées et avec beaucoup de difficulté à préparer une Journée Professionnelle. En 2017 cette JP n'a pas pu être organisée en raison de la difficulté de trouver des intervenants et des sujets. Il faut savoir que les sujets de cette Journée Professionnelle sont assez larges puisqu'elle regroupe plusieurs professions paramédicales (Thème possible : GHT).

Différents sujets pour lesquels l'association n'a pas abouti à un accord pour la JP :

- ✓ *La date de programmation* de novembre 2018 en concurrence avec la programmation d'autres associations pourrait être reportée avant fin juin,
- ✓ L'accréditation des laboratoires.

La présidence de l'IUPARM est renouvelée tous les ans. La présidente actuelle est Valérie CORRE. Didier PRUDENT par le biais de l'IUPARM fait partie du comité de rédaction de « soins cadres » et représente l'IUPARM pour le choix des articles. Actuellement, D. PRUDENT a réussi à intégrer 3 articles de cadres de laboratoire sur le management et montrer ainsi ce que représente le management dans un laboratoire.

Sujet publié : la concordance des temps.

Sa présence est importante parce que de nombreux coordonnateurs des soins ont une fausse idée du travail du cadre en laboratoire et de notre utilité dans le parcours de soins. Il n'est pas simple de dire qu'on existe à ce comité mais progressivement les articles de cadres de laboratoire sont acceptés.

2.3. Commission Formation DPC (Didier PRUDENT)

Nous avons réussi pour la première fois avec notre JP de mettre en place une formation DPC sur le pré- analytique. C'est un gros challenge, un gros travail pour plusieurs membres de l'association de tout préparer pour qu'on soit reconnu DPC.

Cette formation DPC sur le pré- analytique avait 2 axes :

- ✓ Le processus pré- analytique
- ✓ L'amélioration continue d'un processus pré analytique

Bilan des questionnaires avant et après formation : 61% de questionnaires validés sachant que les questionnaires exacts avant et après formation ont été considérés nuls.

Les intervenants : des professionnels de Cochin et de Necker travaillant sur le pré analytique :

- ✓ Cochin : intervention sur la gestion du processus
- ✓ Necker : intervention sur l'amélioration continue

En application de ces interventions théoriques, les ateliers du samedi ayant les mêmes thèmes. Celui du samedi 3 février 2018 a mis en application le processus pré analytique.

Bilan 2017, des journées de formation du samedi matin, 2 formations réalisées :

- ✓ Le contrôle de qualité en bactériologie (mars)
- ✓ Les principes analytiques en hématologie (septembre)

A noter : la présence des biologistes, sur le bénévolat, qui lors des interventions apportent leur expertise médicale. Nous avons eu également la présence de biologistes dans l'assistance. Sujets pointus.

Les gens présentes sont intéressées par la discipline, mais ne la pratiquent pas systématiquement, un public intéressé par les innovations ou qui cherche à évoluer vers d'autres disciplines.

Les formations DPC répondent à des exigences nationales et doivent respecter certaines orientations : innovation, gestion des risques. Nous avons obtenu **l'agrément DPC**, grâce au travail du CNPTLM.

Les projets à venir sur 2018 :

- ✓ La chromatographie de masse
- ✓ NGS

Les sujets sont publiés sur le site. Nous avons quelques difficultés avec la communication. Certains adhérents n'ont pas reçu l'information.

2.4. Commission EPBS (José Tharsis, Diapo réalisé par G. LADRRANGE)

Représentants : José THARSIS – Guillaume LADRANGE

EPBS, rencontres européennes étudiants et professionnels annuelles dans des pays différents :

- ✓ 2017 : Autriche à Salzbourg (12-13 octobre)
- ✓ 2018 : Portugal

Les rencontres étant européennes, tous les échanges se passent en anglais. Pour 2017, 17 délégations présentent à ces journées européennes. Les espagnols absents. Les rencontres se déroulent sur 2 jours.

Déroulement : le 1^{er} jour sous forme de congrès ; une conférence sur la valeur ajoutée du TLM dans le système de santé avec beaucoup de retour d'expérience. Beaucoup d'intervenants décrivant leur activité, rôle et responsabilité du TLM dans chaque pays. Les différentes avancées dans chaque pays, pour pouvoir se comparer et voir le décalage (reprise d'étude universitaire).

L'intérêt d'emmener un étudiant : les étudiants travaillent en amont sur un thème particulier avec leur tuteur autour d'un poster

Lors du congrès les étudiants sont pris en charge par une représentante des étudiants, le but étant d'apprendre à travailler ensemble et élaborer un poster commun.

Le 2^{ème} jour les étudiants présentent leurs posters qui sont notés par les présidents de chaque délégation. Le poster gagnant a un prix équivalent à 400 euros. Le poster est également publié dans le journal européen des TLM. Prix Martin NICHOLSON. Cette année la France a été 6^{ème} /17. On peut constater que le niveau est plus élevé à l'étranger concernant les travaux de recherche. Cette année les étudiants venaient de l'IFTLM d'Amiens.

Thème également abordé : intégrer un conseil européen pour être représentés au niveau du parlement. Décision reportée car peu consensuelle.

2.5. Teclabo.com (Gilles LE MAILLOT)

C'est un journal que nous voulons écrit par des TLM pour des TLM et les cadres de laboratoires.

Le comité de rédaction essaie de rendre le journal attrayant pour qu'il soit lu.

En 2017, nous avons publié un numéro en juillet, le plus volumineux depuis le début de Teclabo (N°8, 38 pages) ; des articles très appréciés notamment celui du NGS diffusé sur internet et sert de formation à des TLM.

Une page nouvelle qui retrace les activités de l'AFTLM sur l'année, sous forme de tableau.

6000 exemplaires diffusés au niveau des responsables de laboratoires privés et hospitaliers, des adhérents.

Diffusion assez compliquée à gérer malgré un listing revu et mis à jour, ciblée pour avoir le moins de retour.

Nous avons eu une annonce publicitaire payante (SYNLAB).

Les points faibles :

- ✓ L'impression et le routage
- ✓ Le coût
- ✓ Les sponsors : des difficultés pour les attirer
- ✓ Le recueil des articles

Les points forts :

- ✓ La team du comité de rédaction, équipe soudée- 6 mois de travail
- ✓ Des innovations d'un numéro à l'autre, nouvelle rubrique
- ✓ Les illustrations grâce au concours photos
- ✓ La parution annuelle avec régularité en juin avant la JP
- ✓ La bonne collaboration avec l'atelier graphique de Limoges (mise en page, respect du calendrier, modifications à la demande...)

La publication en juin est un moyen de communiquer sur la Journée Professionnelle de novembre.

Le concours photo du 1^{er} juin au 30 juillet : gagnant 2018 sur le thème « l'art au laboratoire » :

- Le 1^{er} prix : Florian TAFFOREAU -équipe de Caen – lot une machine à café afin de récompenser l'ensemble de l'équipe qui a participé à la mise en scène.
- Les 2^{ème} et 3^{ème} prix : lot tirage de leur photo.

Recueil de 48 photos.

Concours photo reconduit pour 2018 : simplifier le règlement avec le droit à l'image avec annonce des lots à l'avance.

2.6. Communication (Suzy CANIVET et Guillaume LADRANGE)

Nous n'avons toujours pas migré sur l'adresse AFTLM.com en raison du problème de communication avec le responsable du site qui nous a fourni l'accès (adresse initiale ANTAB, nom inchangé).

Bilan : 91 % de visites supplémentaires en 2017 par rapport à 2016

Montée en juillet pouvant être expliquée par la publication du **Techlabo.com** et le questionnaire en ligne- 400 réponses du questionnaire

Rubriques visitées du site :

- ✓ Les offres d'emploi (25) de plus en plus de demandes adressées par des cadres de groupements de laboratoire,
- ✓ L'Enquête,
- ✓ Les Documents de la JP de 2016, les sujets présentés.

Réactualisation du site en cours avec suppression de la newsletter, documents à mettre à jour, meilleure visibilité des programmes de formations DPC du samedi, organiser les réponses aux questions de nos adhérents.

Le site a été suivi en 2017 par 500 personnes supplémentaires

Statistiques sur les visites :

- ✓ Nombre de clics : sur le poste du concours photos, sur la formation, sur la réingénierie du diplôme, le Techlabo.com,

- ✓ L'activité messagerie : questions
- ✓ Tranche d'âge : pic 25-35 ans

2.7. Commission CNPTLM (Caroline SCHMITT)

Présidente : Myriam DELVIGNE

Les travaux du CNPTLM : Révision du référentiel d'activité et du référentiel de compétence permettant d'aboutir à une réingénierie des diplômes (travail d'1an1/2). Ajouts par rapport à l'évolution des pratiques et de l'accréditation qui n'existait pas.

Ce référentiel servira de base pour créer une licence et un master par la suite. Les BTS et DUT arriveront avec un Bac +2 pourraient rejoindre la L3.

Sont présents tous les représentants des instituts de formation (BTS, DUT, IFTLM), des professionnels TLM et cadres.

3. Rapport du Trésorier : Mme Claire FERLET

Mme Claire FERLET, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, au 31/12/2017. Les comptes sont vérifiés et approuvés par le commissaire aux comptes, Michel VIGNAULT.

RAPPORT BUDGETAIRE AFTLM 2017			
CREDIT		DEBIT	
Provisions 2016	28 456,44	Frais gestion BNP	136,30
		UIPARM	350,00
Journée Professionnelle 2016	11 100,00	EPBS	1 350,00
		WEB	170,12
Adhésions 2017	2 900,00	CNPTLM	100,00
		MACSF responsabilité civile	75,21
Journée Professionnelle 2017	37 625,00	Le sou médical Protection juridique	639,32
		Atelier Graphique TechLabo n°8	8 503,39
		Congrès Séminaires	3 310,54
		Journée Professionnelle 2017	18 224,78
		Frais Formation du samedi	131,10
		Logistique	428,84
Total Crédit	80 081,44	Total Débit	33 419,60
Provisions pour 2018	46 661,84		

En complément de ce bilan, Claire FERLET nous présente le budget prévisionnel 2018 :

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
Entrées de liquidités €		Sorties de liquidités €	
Provisions sur compte BNP 2017	46 661,84	Frais de Gestion BNP	200,00
Adhésions 2018	3 000,00	Cotisation UIPARM	350,00
Solde Inscriptions Journées Professionnelles 2017	18 200,00	Cotisation EPBS	1 500,00
Inscriptions Journées Professionnelles 2018	50 000,00	Web abonnement et Cloud	200,00
		MACSF assistance Juridique	700,00
Total des entrées (€)	117 861,84	Cotisation CNPTLM	100,00
		Atelier Graphique Techlabo n°9	8 000,00
		Frais séminaires de travail +AG+BNE	4 000,00
		Congres EPBS	2 500,00
		Réunions CNPTLM	700,00
		Fournitures de bureau	400,00
		Frais de JP 2017 paris	25 000,00
		Frais Formation du samedi	1 000,00
		Versement sur livret A	4 000,00
		Total des sorties (€)	48 650,00
Provisions pour 2018 (€)	69 211,84		

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

4. Projets :

- ✓ Développer notre association par le biais de la formation en les faisant évoluer vers des formations payantes et penser à recruter à l'avenir un secrétaire : Professionnaliser l'association,
- ✓ Le paiement en ligne des adhésions,
- ✓ Publication des annonces des grosses sociétés sous réserve d'une rémunération,
- ✓ Promotions culturelles ou sportives,
- ✓ Développement des samedis de formation : prévoir les sujets une année à l'avance, quid de la rémunération des intervenants,
- ✓ Renforcer la communication sur les missions de l'AFTLM notamment sur la réingénierie de la profession ; les passerelles sur les évolutions du métier de TLM(ingénieurs) : newsletter,
- ✓ EPBS 2020 : à organiser en France – envisager une étude de coût,
- ✓ JIB : utilité d'être présent.

Les projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Prix de l'adhésion 2019

Le coût de l'adhésion reste inchangé, soit 25 euros. Décision approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration

Les membres sortants pour l'année 2018 sont Fanny BUISSON, Edwige CAROFF, Héloïse CUSTODIO, Monique PERENNEC et Pierre DUCCELLIER.
Edwige CAROFF, Monique PERENNEC et Pierre DUCCELLIER se représentent.
Ils sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Mme la présidente de séance déclare la séance levée à 20h30.

La présidente de séance,
Edwige CAROFF

Le secrétaire de séance,
Florence LOISEAU